

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 881

5 mai 2006

SOMMAIRE

5, S.à r.l., Luxembourg	42281	Fire and Ice Investments Group S.A., Luxembourg	42282
AD Trust S.A., Mamer.	42275	Fire and Ice Investments Group S.A., Luxembourg	42287
Adams Holding S.A., Luxembourg	42269	Genpasa Environmental Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42266
Baffin Bay, S.à r.l., Luxembourg	42287	Giochi Preziosi Lussemburgo S.A., Luxembourg	42268
Bayard Holdings S.A., Luxembourg	42263	GP Expansion, S.à r.l., Roeser	42275
Beaubois Ventures, S.à r.l., Luxembourg	42265	Greenfield Manufacturing A.G., Luxembourg	42282
Boco S.A., Grevenmacher	42279	Greenfield Manufacturing A.G., Luxembourg	42282
Bosa Hotel & Resort S.A., Luxembourg	42247	Hirschmann Electronics Holding S.A., Luxembourg	42243
Brederode International, S.à r.l., Luxembourg	42281	IDF Holdings Property, S.à r.l., Luxembourg	42265
Brevaco Succ. S.A., Foetz	42280	Immo-Label, S.à r.l., Dudelange	42251
Briseide S.A., Luxembourg	42279	Immo-Label, S.à r.l., Dudelange	42252
BT Constructions, S.à r.l., Steinfort	42242	Immobilier Pastoret, S.à r.l., Bascharage	42281
Caledonian International Investments Company S.A., Luxembourg	42286	Interfinance for Development S.A., Luxembourg	42286
Cart Lux, S.à r.l., Luxembourg	42283	J&J S.A., Luxembourg	42269
CEREP II Finance, S.à r.l., Luxembourg	42272	Kabler, S.à r.l., Luxembourg	42278
CEREP II, S.à r.l., Luxembourg	42270	Kerma S.A., Luxembourg	42263
CEREP Waterloo Road, S.à r.l., Luxembourg	42260	Kitchens (Luxembourg) S.A., Luxembourg	42243
CEREP Waterloo Road, S.à r.l., Luxembourg	42262	Laganas Securities, S.à r.l., Luxembourg	42265
Club Senior Hamm, A.s.b.l., Hamm	42245	Lear Financial Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	42285
Comifin S.A., Luxembourg	42283	Légit d'Affaires S.A., Luxembourg	42266
Coopérative des Patrons-Bouchers et Charcutiers du Bassin Minier, Soc. Coop., Esch-sur-Alzette	42258	Lena Advice S.A., Luxembourg	42282
Coopérative des Patrons-Bouchers et Charcutiers du Bassin Minier, Soc. Coop., Esch-sur-Alzette	42259	Lena Advice S.A., Luxembourg	42282
Damovo II, S.à r.l., Luxembourg	42242	Lux-Aliment S.A., Livange	42284
Dassia S.A., Luxembourg	42287	Ma.Lo S.A., Luxembourg	42274
ESM, S.à r.l., Luxembourg	42244	Marvel S.A., Luxembourg	42275
Essence Trademarks S.A., Luxembourg	42285	Mibomax S.A., Luxembourg	42280
Euro Flor Invest S.A.H., Luxembourg	42286	Mittal Steel Europe S.A., Luxembourg	42284
Euro Flor Invest S.A.H., Luxembourg	42286	Mobius Holding S.A., Luxembourg	42267
Euro Flor Invest S.A.H., Luxembourg	42286	Models Unlimited S.A., Luxembourg	42284
Euro Phyto Santé Luxembourg S.A., Luxembourg	42268	Models Unlimited S.A., Luxembourg	42284
Euro-Isra-Lux, Chambre de Commerce Luxembourg-Israël, A.s.b.l., Luxembourg	42253	NetCom Luxembourg S.A., Luxembourg	42285
Euroconex Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	42284	Oasis Finance S.A., Luxembourg	42269
Everfin Holding S.A., Luxembourg	42274	Odysée Marine S.A., Luxembourg	42244
Financière CEVIC Immo S.A., Luxembourg	42268	Old Rise Real Estate S.A., Luxembourg	42280
Fingj S.A., Luxembourg	42267	Onyxor South America Holding S.A., Luxembourg	42270
Fire and Ice Investments Group S.A., Luxembourg	42282	Orca Shipping A.G., Grevenmacher	42283
		Petroleum (Luxembourg) S.A., Luxembourg	42278

Plane Maritime S.A., Luxembourg	42247	SIFC Retail Mall Development, S.à r.l., Luxembourg	42253
Plane Maritime S.A., Luxembourg	42248	SIFC Tower One Development, S.à r.l., Luxembourg	42251
Primmo Invest S.A., Luxembourg	42264	Société de Produits Alimentaires Européens (SO-PALE), S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42264
Pro Learning S.A., Luxembourg	42243	Southalito S.A., Luxembourg	42285
ProLogis UK LXI, S.à r.l., Luxembourg	42279	Sperifin S.A., Luxembourg	42288
ProLogis UK LXVIII, S.à r.l., Luxembourg	42280	Sperifin S.A., Luxembourg	42288
Promotions et Participations International S.A., Luxembourg	42279	Stela, S.à r.l., Luxembourg	42257
REC Renewable Energy Certificates S.A., Luxembourg	42263	Stela, S.à r.l., Luxembourg	42258
Redington Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	42274	Superbond S.A., Luxembourg	42288
Rockenbrod Agence S.A., Luxembourg	42281	Tarc Lux, S.à r.l., Luxembourg	42283
Royal Construction S.A., Luxembourg	42281	Thovi Finance S.A., Foetz	42280
RPG Structured Finance, S.à r.l., Luxembourg	42266	United Trade & Commerce S.A., Luxembourg	42248
Rural Investment S.A., Luxembourg	42286	Vitalys Engineering S.A., Luxembourg	42288
S.I.P.E.F. 1, S.à r.l., Luxembourg	42273	VSF, S.à r.l., Wickrange	42244
S.P.I. Lux I, S.à r.l., Luxembourg	42272	Wendron S.A., Luxembourg	42264
S.U.B. International - Luxembourg, S.à r.l., Bereldange	42251	White (S.à r.l.) Sicar, Luxembourg	42275
Sereco Ré S.A., Senningerberg	42259	WPP Luxembourg Beta, S.à r.l., Luxembourg	42287
SIFC Development Holding, S.à r.l., Luxembourg	42262	WPP Luxembourg Holdings Three, S.à r.l., Luxembourg	42288
SIFC Hotel Development, S.à r.l., Luxembourg	42256	WPP Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	42287

DAMOVO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 81.250.

En date du 8 juillet 2005, le siège social de l'associé unique, DAMOVO I, S.à r.l., a été transféré du L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour avis sincère et conforme
Pour DAMOVO II, S.à r.l.
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015642/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

BT CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 89.618.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue à Steinfort en date du 25 janvier 2006

Après avoir délibéré, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Accepte la démission du gérant technique Monsieur Bulas Teixeira Filipe et du gérant administratif Monsieur Brandao Soares François.

2. Accepte la nomination de Monsieur Batista Antunes José Carlos, qui demeure au 26, rue du Commerce, L-3450 Dudelange, au poste de gérant technique avec effet au 21 janvier 2006. L'assemblée générale décide que la société est valablement engagée en toutes circonstances par la simple signature du gérant technique et lui accorde les pouvoirs les plus larges.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2006, réf. LSO-BN03052. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015537//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 40.357.

Résolution du Conseil d'Administration

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration de la société KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A. en date du 29 décembre 2005, que les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1) Acceptation de la démission de l'administrateur suivant:

Mme Sau Mui Margaret Yu Chan, Taikoo Shing, 18A Begonia Mansion, Hong Kong, China avec effet au 1^{er} janvier 2006.

2) Election du nouvel administrateur:

M. David Fu Yat Hung, 12/F 30 Manyuen St., Ferry Point, Hong Kong, China avec effet au 1^{er} janvier 2006.

3) Le conseil d'administration est constitué comme suit:

David Fu Yat Hung,
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
CATHAY PACIFIC CATERING SERVICES LTD.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN01999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014753/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

HIRSCHMANN ELECTRONICS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 98.804.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 29 décembre 2005, les actionnaires de la HIRSCHMANN ELECTRONICS HOLDING S.A. ont décidé:

1. D'accepter la démission avec effet immédiat des administrateurs suivants:

- Trevor Bailey avec adresse professionnelle au Chelston, Mill Lane, SL6 5ND Hurley, Royaume-Uni;

- Jürgen Fitzner, avec adresse professionnelle au 19, Weihenweg, D-73230 Kirchheim, Allemagne.

2. De nommer avec effet immédiat Justin von Simson, avec adresse professionnelle au 5A, Georgstrasse, 50676 Cologne, Allemagne en tant qu'administrateur pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014755/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

PRO LEARNING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 67.789.

EXTRAIT

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration de notre société, qui s'est tenue en date du 30 janvier 2006 et sur base de l'article 6 des statuts,

il a été décidé:

- D'Attribuer à Monsieur Pierre-Paul Boegen un pouvoir de signature individuelle pour tout acte relatif à la gestion journalière;

- De maintenir un pouvoir de co-signature obligatoire en faveur de Monsieur Pierre-Paul Boegen pour tout acte relatif à la gestion journalière passé par un autre administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014901//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

VSF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 9, rue des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 110.528.

Par la présente, je soussignée, demeurant à L-4972 Dippach, 86, route du Luxembourg, donne ma démission en tant que gérant technique, avec effet au 31 janvier 2006, de la S.à r.l. VSF, Wickrange, numéro R. C. B. 110.528 avec le siège social à L-3980 Wickrange, 9, rue de 3 Cantons.

Fait à Dippach, le 3 décembre 2005.

Tâniz Freitas.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014833//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

ODYSSEE MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.588.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 16 janvier 2006 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Monsieur Jean-Charles Vasseur, directeur général, élisant domicile au F-06370 Mouans Sartoux, 417, allée du Redon;
Madame Karin Vasseur, guide, élisant domicile au F-06370 Mouans Sartoux, 417, allée du Redon.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg, le 16 janvier 2006 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 16 janvier 2006, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014854/2329/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

ESM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 88.068.

Le (la) soussigné(e) atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2006, a été nommé gérant unique Monsieur Zahier (prénom) Ahmed (nom de famille), commerçant, né le 14 juin 1973 à Birmingham, Royaume-Uni, détenteur du passeport du Royaume-Uni N° 453575960 et demeurant 758, Coventry Road, Small Heath, UK-B10 OTX Birmingham à effet du 28 janvier 2006 en remplaçant Monsieur Alexis M.A. Reijs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 janvier 2006.

ESM, S.à r.l.

Z. Ahmed

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015021/816/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

CLUB SENIOR HAMM, Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: Hamm, Centre Walter Colling.
H. R. Luxemburg F 1.397.

STATUTEN

Kapitel I. Name, Sitz und Dauer

Art. 1. Name und Rechtsform. Die Vereinigung trägt den Namen CLUB SENIOR HAMM und ist eine Vereinigung ohne Gewinnzweck gemäß dem abgeänderten Gesetz vom 21. April 1928.

Art. 2. Sitz. Die Vereinigung hat ihren Sitz in der Gemeinde Luxemburg. Innerhalb der Gemeinde kann der Sitz der Vereinigung durch einen Beschluss des Verwaltungsrats verlegt werden.

Art. 3. Dauer. Die Dauer der Vereinigung ist unbegrenzt.

Kapitel II. Zweck und Gegenstand

Art. 4. Zweck. Der Vereinigung ist ein Zusammenschluss aller Senioren und Seniorinnen aus der Gemeinde Luxemburg und Umgebung, egal welchen Alters, Geschlechts, Herkunft oder Religion. Die Aktivitäten des Vereines haben keine politischen oder konfessionellen Tendenzen, und sind alle ausschließlich ohne Gewinnzweck.

Gegenstand der Vereinigung ist, ihren Mitgliedern durch regelmäßige Zusammenkünfte Gelegenheit zu geben zu gemütlichem Zusammensein und Zerstreung, ihnen nach Möglichkeit Unterstützung und Beistand zu gewähren und durch Freundschaft sich gegenseitig die Tage des Alters leichter zu machen.

Kapitel III. Mitgliedschaft

Art. 5. Mitgliedschaft. Mitglied kann jeder werden, der einen jährlichen Beitrag bezahlt. Die Mitgliedschaft ist personengebunden. Die Mindestzahl der Mitglieder ist 3 (drei). Die Vereinigung besteht aus effektiven Mitgliedern und Spendern. Die Ehrenmitgliedschaft kann vom Vorstand verliehen werden.

Die Unterzeichner dieser Urkunde sind die ersten Mitglieder der Vereinigung. Gemäß Artikel 10 des Gesetzes vom 21. April 1928 hinterlegt der Verwaltungsrat jährlich während des Monats nach der Generalversammlung die Liste der eintretenden und austretenden Mitglieder (Name, Vorname, Nationalität, Adresse).

Art. 6. Austritt und Ausschluss. Die Mitgliedschaft erlischt bei freiwilligem Austritt, Tod oder bei Ausschluss. Der Ausschluss wird gemäß den im Gesetz vom 21. April 1928 aufgestellten Regeln abgewickelt.

Kapitel IV. Verwaltungsrat

Art. 7. Zusammensetzung. Die Vereinigung wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens 3 (drei) Mitgliedern geleitet (Präsident, Sekretär, Kassierer). Die Generalversammlung kann die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder erhöhen. Die Mitglieder des Verwaltungsrats sind auf drei Jahre gewählt. Kandidaturenerklärungen sind bis vor Beginn der Generalversammlung beim Präsidenten einzureichen. Bei Stimmgleichheit erfolgt eine Stichwahl. Bei nochmaliger Stimmgleichheit gilt der Ältere als gewählt. Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung gewählt. Ab dem dritten Gründungsjahr und im Laufe der darauf folgenden Jahre, ist jeweils ein Drittel der Mitglieder, die durch das Los bestimmt werden austretend.

Diese sind wieder wählbar und gehören dem Verwaltungsrat wieder für drei Jahre an. Der Präsident und der Sekretär sind nie im gleichen Jahr austretend. Im Laufe eines Jahres können neue Mitglieder vom Vorstand kooptiert werden. Die nächste Generalversammlung bestätigt die Kooptation durch ein Votum.

Der Verwaltungsrat entscheidet selbst über die Besetzung der verschiedenen Posten und organisiert die Unterschriftsbefugnisse seiner Mitglieder. Er bereitet jährlich die Jahresabschlusskonten sowie den Haushaltsplan (Budget) der Vereinigung für das kommende Jahr vor. Der Verwaltungsrat kann den Präsidenten bevollmächtigen verschiedene Geschäfte sowie die täglichen Verwaltungsaufgaben mit individueller Unterschrift zu tätigen.

Art. 8. Befugnisse und Bevollmächtigungen. Dem Verwaltungsrat obliegen die Geschäftsführung und die Vertretung der Vereinigung bei Gericht. Alles was nicht ausdrücklich der Generalversammlung durch die Satzung oder das Gesetz vorbehalten ist, fällt unter die Zuständigkeit des Verwaltungsrates. Für alle Handlungen genügen zur gültigen Vertretung des Vereines Dritten gegenüber die Unterschrift des Präsidenten und eines der Verwaltungsratsmitglieder oder eines gemäß den vorher aufgeführten Regeln speziell bestellten Stellvertreters, der nicht unbedingt Mitglied des Verwaltungsrats sein muss.

Art. 9. Einberufung. Der Verwaltungsrat tritt auf Einladung des Präsidenten oder mindestens zwei der Verwaltungsratsmitglieder, wenigstens viermal im Jahr zusammen. Er ist beschlussfähig wenn die Mehrheit der Mitglieder anwesend ist. Die Entscheidungen werden mit einer 2/3 Mehrheit getroffen, wobei die Stimme des Präsidenten oder seines Vertreters bei Stimmgleichheit ausschlaggebend ist. Sie werden in Berichten niedergeschrieben, welche durch den Präsidenten und den Sekretär unterzeichnet und in ein besonderes Register eingetragen werden. Ein Mitglied des Verwaltungsrates, welches unentschuldigt in drei Sitzungen während eines Geschäftsjahres fehlt, ist austretend.

Kapitel V. Generalversammlung

Art. 10. Befugnisse. Die Art. 4, 7 und 8 des Gesetzes vom 21. April 1928 regeln die Befugnisse der Generalversammlung.

Der Generalversammlung vorbehalten sind:

- a) die Änderung der Statuten,
- b) die Wahl der Mitglieder des Verwaltungsrates,

- c) die Wahl zweier Kassenrevisoren,
 - d) die Billigung der Jahresabschlusskonten und der Haushaltsvorlage für das folgende Jahr.
- Wahlberechtigt sind nur die effektiven Mitglieder die den Jahresmitgliedsbeitrag entrichtet haben.

Art. 11. Einberufung. Die Generalversammlung findet jedes Jahr vor dem 1. März statt. Eine außerordentliche Generalversammlung kann so oft einberufen werden wie nötig, sei es auf Beschluss des Verwaltungsrates oder auf schriftliche Anfrage von mindestens einem Fünftel der Mitglieder. Die Einladungen geschehen auf Betreiben des Vorstandes durch schriftliche Mitteilung mindestens fünf Tage vor dem Versammlungstermin. Die Einladung enthält eine Tagesordnung.

Art. 12. Vorsitz. Die Generalversammlung wird geleitet vom Präsidenten des Verwaltungsrates und bei dessen Abwesenheit durch einen Stellvertreter.

Art. 13. Beschlussfassung. In der Generalversammlung hat jedes anwesende Mitglied eine Stimme. Die Beratungen werden durch die Art. 7 und 8 des Gesetzes geregelt, besonders was die Abänderung der Statuten betrifft. Im Falle von Stimmengleichheit, entscheidet die Stimme des Präsidenten oder dessen Stellvertreters.

Jeder Antrag, der von einem Zwanzigstel der Mitglieder unterschrieben wird, muss auf die Tagesordnung gesetzt werden.

Die Beschlüsse der Generalversammlung werden im vorgenannten Register (Art. 9) vom Sekretär eingetragen. Alle Mitglieder haben das Recht, dieses Register einzusehen.

Kapitel VI. Rechnungswesen

Art. 14. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am Gründungstag beginnt und am 31. Dezember des nächsten Jahres endet.

Art. 15. Jahresbeitrag. Für das erste Jahr ist der Jahresbeitrag auf 5,- Euro festgesetzt. In den folgenden Jahren wird der Beitrag jeweils auf Vorschlag des Verwaltungsrates durch die Generalversammlung festgelegt.

Art. 16. Finanzmittel. Die Finanzmittel setzen sich zusammen aus den Jahresbeiträgen der Mitglieder, aus Spenden, aus staatlichen oder kommunalen Beihilfen und Erträgen aus Veranstaltungen jeglicher Art.

Art. 17. Jahresabschluss. Jahresbericht. Die Kassen- und Jahresberichte sowie die Jahresabschlusskonten werden vom Verwaltungsrat erstellt und jährlich der Generalversammlung unterbreitet.

Auf Vorschlag der Kassenrevisoren nimmt die Generalversammlung den Kassenbericht an und erteilt dem Kassierer Entlastung.

Art. 18. Auflösung. Die Auflösung des Vereines wird durch Art. 18 bis 25 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt.

Im Falle einer freiwilligen oder gerichtlichen Auflösung des Vereines, wird das verbleibende Vermögen dem Sozialamt der Gemeinde Luxemburg übertragen.

Für alle nicht von den Statuten geregelte Punkte ist das Gesetz von 21. April 1928 über die Vereinigungen ohne Gewinnzwecke anwendbar.

Namen und Adressen der Vorstandsmitglieder nach der Gründungsversammlung vom 26. Oktober 2005:

- Adam-Leyer Vicky, geboren am 15. Februar 1922 in Niedercorn, wohnhaft 212, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg.
- Braun-Schilling Liliane, geboren am 23. Januar 1949 in Bad Breisig (D), wohnhaft 100, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg.
- Felten-Schoos Triny, geboren am 13. Dezember 1925 in Luxembourg, wohnhaft 2, rue Muncaksy, L-2171 Luxembourg.
- Olinger-Hoffmann Marie-Louise, geboren am 15. November 1925 in Luxembourg, wohnhaft 13, rue J.B. Gellé, L-1620 Luxembourg.
- Schlessler-Theisen Marie-Josée, geboren am 18. September 1926 in Troisvierges, wohnhaft 19, rue Fanny Leclerc, L-1925 Luxembourg.
- Schortgen-Zenner Alice, geboren 8. März 1925 in Hemstal, wohnhaft 6, rue Eugène Wolf, L-2736 Luxembourg.
- Weis-Lermann Clemy, geboren am 8. Dezember 1924 in Luxembourg, wohnhaft 99, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Sofort nach der Gründungsversammlung haben die Mitglieder sich in einer außerordentlichen Mitgliederversammlung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Der Sitz der Vereinigung wird festgelegt wie folgt:
Centre Walter Colling à Hamm (Luxembourg).
 - 2) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf 7 (sieben) festgesetzt:
 - 3) Als Mitglieder des Verwaltungsrats wurden alle Gründungsmitglieder bestellt.
- Schluss der außerordentlichen Mitgliederversammlung.

Sofort nach der außerordentlichen Mitgliederversammlung haben die Mitglieder des Verwaltungsrats sich in einer außerordentlichen Verwaltungsratssitzung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse auf der Basis des Artikels 8 der Statuten gefasst:

- 1) Aufteilung der Funktionen im Verwaltungsrat:
Braun-Schilling Liliane, Präsident;
Weis-Lermann Clemy, Vize-Präsident;
Braun-Schilling Liliane, Sekretär;

Adam-Leyer Vicky, Kassierer;
Felten-Schoos Triny, Mitglied, 26. Oktober 2005;
Olinger-Hoffmann M.-Louise, Mitglied;
Schlesser-Theisen Marie-Josée, Mitglied;
Schortgen-Zenner Alice, Mitglied.

2) Aus praktischen Gründen werden die Bankgeschäfte vom Präsident mit Einzelunterschrift getätigt.

3) Der Präsident wird bevollmächtigt die Statuten und die vorhergehenden Entscheidungen einzuregistrieren und beim Handelsregister zu hinterlegen.

4) Sonstige Entscheidungen.

Schluss der außerordentlichen Verwaltungsratssitzung.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01160. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015154/565/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BOSA HOTEL & RESORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 40.999.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 juin 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 16 juin 2005 que Monsieur Antonio Vatielli, corporate consultant, demeurant 36, via San Marino à Rome démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 16 juin 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Massimo Vinci, consultant, demeurant 36, via Benozzo Gozzoli à Rome.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Dario Roscioli, avocat, demeurant 21, via Luigi Gianniti à Rome;
- Monsieur Roberto Zullo, corporate consultant, demeurant 27, via Benedetto Croce à Rome;
- Monsieur Massimo Vinci, consultant, demeurant 36, via Benozzo Gozzoli à Rome.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014881/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

PLANE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.422.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 8 décembre 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Monsieur Christopher Le Pelley, Administrateur de sociétés, élisant domicile à Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG;

Monsieur Richard Lebrun, Administrateur de sociétés, élisant domicile à Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 8 décembre 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 8 décembre 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute

ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014863/2329/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

PLANE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.422.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 décembre 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Monsieur Christopher Le Pelley, Administrateur de sociétés, élisant domicile à Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG;

Monsieur Richard Lebrun, Administrateur de sociétés, élisant domicile à Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 décembre 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 14 décembre 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014866/2329/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

UNITED TRADE & COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 114.041.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1- La société anonyme UNITED FINANCE CORPORATION S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 84.537.

2.- La société anonyme JNG & ASSOCIES, ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.045.

Les comparantes sont ici représentées par Mademoiselle Katia Roti, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de UNITED TRADE & COMMERCE S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège à l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente de tout type de ferraille en vrac.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 16. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et s'en soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et de leurs lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et Libération

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- La société anonyme UNITED FINANCE CORPORATION S.A., prédésignée, cinq cents actions	500
2.- La société anonyme JNG & ASSOCIES, prédésignée, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

Réunion en assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un:
- 2.- Sont nommés administrateurs de la société:
 - Madame Brigitte Folny, employée privée, née à Metz (France), le 26 octobre 1968, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;
 - Madame Christine Jung, employée privée, née à Thionville (France), le 21 juillet 1973, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;
 - Mademoiselle Katia Roti, employée privée, née à Thionville (France), le 3 juin 1978, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 3.- Est nommé commissaire aux comptes de la société:
 - Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2011.
- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière à un de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue de nous notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Roti, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 janvier 2006, vol. 535, fol. 51, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 février 2006.

J. Seckler.

(015567/231/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

42251

S.U.B. INTERNATIONAL - LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 111, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.922.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014955/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

SIFC TOWER ONE DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.937.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 10 janvier 2006

L'associé unique de SIFC TOWER ONE DEVELOPMENT, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Herman Boersen et de Richard d'Alessandri, en tant que Gérants, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Mme Diana DiLeo, avec adresse professionnelle au 70, Pine Street, 4th floor, New York, NY 10270, U.S.A., gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer M. Romain Paulus, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer M. Fabrice Coste, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat.

Les Gérants sont désormais:

- Michel van Krimpen,
- Joel Hammer,
- Diana DiLeo,
- Romain Paulus,
- Fabrice Coste.

Luxembourg, le 6 février 2006.

M. van Krimpen
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014956/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**IMMO-LABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. THE CAFE SHOP NOBILIS, S.à r.l.).**

Siège social: L-3526 Dudelange, 18, rue des Minières.
R. C. Luxembourg B 103.700.

L'an deux mille six, le vingt-sept janvier.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

- 1.- EDMAROSA HOLDING S.A. société anonyme holding, avec siège social à L-2434 Senningerberg, 2A, rue des Résidences,
représentée par la présidente de son conseil d'administration, Madame Sanny Scheer-Reder, sans état particulier, née à Differdange, le 19 mai 1938, demeurant à L-2434 Senningerberg, 2A, rue des Résidences,
- 2.- Madame Edmée Hubeau-Scheer, employée privée, née à Luxembourg, le 8 janvier 1964, demeurant à L-5374 Munsbach, 15, rue du Château,
ici représentée par Madame Sanny Scheer-Reder, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 27 janvier 2006,
laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.
- 3.- Monsieur Roger Reichling, employé privé, né à Differdange, le 11 octobre 1958, demeurant à L-3526 Dudelange, 18, rue des Minières.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. EDMAROSA HOLDING S.A., prénommée, est la seule associée de la société à responsabilité limitée THE CAFE SHOP NOBILIS, S.à r.l. avec siège social à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 octobre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 10 du 6 janvier 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 103.700.

2. EDMAROSA HOLDING S.A., prénommée, déclare céder et transporter par les présentes à Monsieur Roger Reichling, prénommé, ici présent et ce acceptant, cent (100) parts sociales qu'elle détient dans la société à responsabilité limitée THE CAFE SHOP NOBILIS, S.à r.l., prénommée.

La cession qui précède est faite moyennant le prix de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), que la cédante reconnaît avoir reçu du cessionnaire avant la signature du présent acte, ce dont bonne et valable quittance.

3. Le cessionnaire est propriétaire à compter de ce jour des parts lui cédées et il a droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à partir de ce jour.

Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

4. Tous les associés déclarent expressément accepter les cessions de parts qui précèdent.

5. Madame Edmée Hubeau-Scheer, prénommée, agissant en sa qualité de gérante de la société, déclare accepter la cession de parts qui précède au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code civil.

6. Ensuite, Monsieur Roger Reichling prénommé, seul associé de la société après la cession de parts qui précède, décide de modifier l'article six des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Roger Reichling, employé privé, demeurant à L-3526 Dudelange, 18, rue des Minières.»

7. Ensuite l'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la société en IMMO-LABEL, S.à r.l., et de modifier, par conséquent, l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination de IMMO-LABEL, S.à r.l. société à responsabilité limitée.»

8. Ensuite, l'associé unique décide de transférer le siège social de la société à L-3526 Dudelange, 18, rue des Minières, et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Dudelange.»

9. Ensuite, Madame Edmée Hubeau-Scheer, prénommée, déclare démissionner avec effet immédiat de ses fonctions de gérante de la société.

L'associé unique décide d'accepter cette démission et d'accorder décharge pleine et entière à la gérante démissionnaire.

Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Roger Reichling, prénommé.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

10. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la société.

11. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Scheer-Reder, R. Reichling, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, vol. 27CS, fol. 43, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

E. Schlessler.

(015450/227/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**IMMO-LABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. THE CAFE SHOP NOBILIS, S.à r.l.).**

Siège social: L-3526 Dudelange, 18, rue des Minières.

R. C. Luxembourg B 103.700.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

E. Schlessler.

(015451/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

SIFC RETAIL MALL DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.944.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 10 janvier 2006

L'associé unique de SIFC RETAIL MALL DEVELOPMENT, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Herman Boersen et de Richard d'Alessandri, en tant que Gérants, et ce avec effet immédiat;

- de nommer Mme Diana DiLeo, avec adresse professionnelle au 70, Pine Street, 4th floor, New York, NY 10270, U.S.A., gérant de la société avec effet immédiat;

- de nommer M. Romain Paulus, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L 8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat;

- de nommer M. Fabrice Coste, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat.

Les Gérants sont désormais:

- Michel van Krimpen,

- Joel Hammer,

- Diana DiLeo,

- Romain Paulus,

- Fabrice Coste.

Luxembourg, le 6 février 2006.

M. van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014957/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

EURO-ISRA-LUX, CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG-ISRAEL, A.s.b.l.,

Association sans but lucratif.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg F 1.398.

STATUTS

L'an deux mille six, le douze janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Patrick Arama, directeur de société, né à Meknès, (Maroc), le 1^{er} octobre 1958, demeurant à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de nationalité française.

2.- Madame Frida Nigri, chef comptable, né à Beyrouth, (Liban), le 28 mars 1955, demeurant à F-57000 Metz, 2bis, rue de la Visitation, (France), de nationalité française.

3.- Mademoiselle Teresa Pinto, employée, née à Vila Nova de Famalicão, (Portugal), le 21 septembre 1974, demeurant à L-5850 Howald, 5, rue Sangenberg, de nationalité portugaise.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités de membres fondateurs, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une association sans but lucratif, régie par les statuts ci-après et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, qu'ils constituent par la présente:

Chapitre I^{er}.- Dénomination, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG-ISRAEL, A.s.b.l. en abrégé EURO-ISRA-LUX, A.s.b.l.

Elle a son siège à Luxembourg.

Sa durée est illimitée.

Chapitre II.- Objet et moyens d'action

Art. 2. L'association a pour objet la participation et l'aide au développement et à la promotion des échanges économiques entre le Luxembourg et Israël à destination de ses membres et adhérents, entreprises et particuliers, l'aide et l'assistance à ses membres dans leurs démarches auprès des administrations respectives, les contacts entre professionnels et entreprises dans le but de promouvoir les produits et services proposés respectivement par les entreprises des deux pays, par la mise en place d'une plate-forme d'information et de services pouvant utiliser tous moyens et supports de communication et notamment par:

- la création d'un site Internet multilingue ouvert à tous;

- l'organisation de rencontres économiques, foires, colloques, salons, tant au Luxembourg et en Israël qu'à l'étranger;

- l'édition d'une revue périodique d'information;

- l'ouverture d'un bureau d'information au Luxembourg et en Israël avec mise à disposition de services et de renseignements pratiques à destination des adhérents.

Chapitre III.- Membres

Art. 3. L'association comprend:

- un Conseil d'Administration, composé de 6 membres au maximum;
- un Comité Exécutif, composé de 13 membres actifs au maximum;
- un Comité d'Honneur, composé des membres fondateurs et de membres d'honneur; nommés à titre honorifique;
- des membres actifs;
- tous les membres adhérents.

Les membres actifs, personnes physiques ou morales composent le Comité Exécutif, leur nombre ne saurait être inférieur à trois ni supérieur à 13; dans le cas de membres mineurs, l'autorisation du représentant légal est exigée.

Art. 4. La qualité de membre actif est conférée par le conseil d'administration sur proposition ou sur demande écrite ou verbale.

Seule peut devenir membre actif toute personne physique ayant la même éthique et la même identité de vue et les mêmes valeurs morales que celles régissant et prônées par l'association et qui désire par son action et sa participation active soutenir l'association ou promouvoir ses buts.

Par le seul fait de la demande d'adhésion tout membre s'engage à se conformer aux présents statuts.

En cas de rejet de la demande, le sollicitant peut interjeter recours auprès de l'assemblée générale qui décide en dernier ressort.

Art. 5. La qualité de membre se perd:

- a) par la mort du titulaire;
- b) par la démission écrite;
- c) en cas de non-paiement de la cotisation annuelle;
- d) en cas d'infraction grave aux statuts, aux lois de l'éthique, de l'honneur ou à la bienséance, l'exclusion peut être prononcée et exécutée provisoirement par le conseil d'administration sous réserve d'approbation ultérieure par l'Assemblée Générale.

Tout membre qui cesse de faire partie de l'association pour un motif quelconque perd l'ensemble des droits et avantages que confère l'association, les cotisations qui ont été versées restant acquises à l'association.

S'il réintègre l'association, les conditions applicables sont les mêmes que pour les nouveaux membres.

Chapitre IV.- Cotisations, Année sociale, Ressources

Art. 6. Le paiement de la cotisation est obligatoire sauf dérogation spéciale accordée par le Conseil d'Administration. Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. Il ne peut dépasser le montant de mille euros (1.000,- EUR) par an.

Toute année commencée est due intégralement.

Une adhésion en cours d'année est calculée au prorata temporis jusqu'au 31 décembre de l'année.

Une adhésion faite dans le courant du dernier trimestre de l'année peut être cumulée avec l'année à venir.

Art. 7. Les ressources de l'association se composent notamment:

- a) des cotisations des membres;
- b) des dons ou legs faits en sa faveur;
- c) des subsides et subventions;
- d) des intérêts et revenus généralement quelconques;
- e) des produits des activités de l'association et notamment des revenus de la publicité faite sur ses supports. A ce titre l'association confiera la gestion technique et la commercialisation de ses supports à un prestataire extérieur, nommé par le conseil d'administration, moyennant le reversement d'une redevance annuelle fixée d'un commun accord entre le Conseil d'Administration et le prestataire.

Cette énumération n'est pas limitative.

Art. 8. L'année sociale commence 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

A la fin de l'année sociale, le conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice écoulé et dresse le budget du prochain exercice, aux fins d'approbation par l'assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions de l'article 13 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Chapitre V.- Administration

Art. 9. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de six membres:

Un Président, un Vice-Président, trois secrétaires et un trésorier.

Le conseil d'administration se fait assister par un Comité de 13 membres au maximum, nommés par le conseil d'administration.

Les droits, pouvoirs et responsabilités des administrateurs sont réglés par les articles 13 et 14 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale à la majorité des votants. Leur mandat dure 5 ans.

Les membres fondateurs sont membres du comité de droit.

Le titre de Président Fondateur ou Président d'Honneur est un titre honorifique ne donnant droit à aucune prérogative particulière issue de la fonction. Toutefois ce dernier pourra assurer toutes les fonctions du Président par intérim en cas de vacance provisoire de la fonction.

Les membres sortants sont rééligibles. Les membres du Conseil d'Administration choisiront en leur sein, à la majorité des voix, un Président, un Vice-Président, trois secrétaires et un trésorier, les deux dernières fonctions pouvant être cumulées. Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président ou à défaut par le Vice-Président.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est décisive.

Le Conseil d'Administration est valablement constitué pour prendre une décision si la moitié des membres est présent.

Les réunions du Conseil pourront avoir lieu, si nécessaire, dans les locaux de l'Association ou autres en Israël.

Le vote d'un administrateur par fax est accepté.

La participation d'un administrateur à une réunion par téléphone ou par tout autre moyen de téléconférence est acceptée.

Le Conseil d'Administration a compétence pour tous actes se rapportant à la réalisation de l'objet de l'association, à l'exception de ceux que la loi réserve à l'assemblée générale. Il peut charger le secrétaire de l'évacuation des affaires courantes.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs d'administration et de disposition les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association qu'il représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires.

Il peut notamment acquérir, vendre, hypothéquer les immeubles de l'association, contracter des emprunts et accepter tous dons et legs sous réserve des autorisations prévues par la loi. Cette énumération n'est pas limitative, mais énonciative.

Pour lier l'association, les actes du conseil d'administration devront porter la signature du Président ou en cas d'absence du Vice-Président et du trésorier.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut conférer le titre de président d'honneur aux présidents sortants et aux membres fondateurs et de membres d'honneur à toute personne ayant apporté une contribution morale ou matérielle à la réalisation des buts poursuivis.

Les membres d'honneur ne peuvent, comme tels, faire valoir aucun droit dans l'administration ou sur l'actif de l'association.

Art. 11. Le Conseil d'Administration peut se faire assister par un Conseil Technique.

Ce Conseil qui comporte au minimum deux et au maximum cinq membres, est de préférence constitué de spécialistes dans leur domaine de compétences, selon le besoin de l'Association.

Les membres du conseil technique sont nommés par le Conseil d'Administration. Il n'y a pas d'incompatibilité entre un mandat de conseiller technique et de membre du conseil d'administration.

Chapitre VI.- Assemblée générale

Art. 12. L'assemblée générale se réunit en session ordinaire au moins une fois par an. Elle est en outre convoquée chaque fois que le Conseil d'Administration ou au moins un quart des membres de l'association le juge nécessaire. Dans tous les cas le Conseil d'Administration se charge de la convocation de l'assemblée générale.

Les convocations se font par simple lettre au moins dix jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les résolutions prises par l'assemblée générale sont contresignées par le secrétaire, le Président ou à défaut par le Vice-Président, et conservées au siège social où tous les membres ainsi que les tiers peuvent en prendre connaissance.

Art. 13. Le Conseil d'Administration devra soumettre un rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice écoulé et un projet de budget pour le prochain exercice à l'assemblée générale pour approbation, conformément à l'article 13 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Les comptes sont tenus et réglés par un trésorier, membre du Conseil. Chaque mouvement devra être justifié par une facture ou autre pièce comptable à l'appui.

Les comptes sont contrôlés par 2 réviseurs de caisse désignés par l'Assemblée Générale pour la durée d'un an.

Chapitre VII.- Modification des statuts, dissolution

Art. 14. La modification des statuts se fait d'après les dispositions des articles 4, 8 et 9 de ladite loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Art. 15. En cas de dissolution de l'association, conformément aux articles 19 à 23 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, l'actif subsistant après extinction du passif sera versé à une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique ou à une fondation poursuivant une activité analogue, à déterminer lors de la dernière assemblée.

Chapitre VIII.- Dispositions générales

Art. 16. Les dispositions de ladite loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle que modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 sont applicables pour tous les cas non prévus par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Par dérogation, le premier exercice commence le aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé à six.
- 2.- Le conseil d'administration se compose de:
 - a) Monsieur Patrick Arama, directeur de société, né à Meknès (Maroc), le 1^{er} octobre 1958, demeurant à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de nationalité française, Président;
 - b) Monsieur Pierre Schneider, commerçant, Consul Général Honoraire, né à Luxembourg, le 14 juin 1937, demeurant à L-1420 Luxembourg, 21, avenue Gaston Diderich, de nationalité luxembourgeoise, Vice-Président;
 - c) Madame Frida Nigri, chef comptable, né à Beyrouth (Liban), le 28 mars 1955, demeurant à F-57000 Metz, 2bis, rue de la Visitation (France), de nationalité française, trésorière;
 - d) Monsieur Pascal Levitte, éditeur, né à Issy-les-Moulineaux (France), le 9 novembre 1958, demeurant à IL-98299 Betar-Ilith, 2/13, rue Rabbi Akiva, (Israël), de nationalité française, secrétaire responsable de l'édition de la revue;
 - e) Monsieur Salomon Dayan, enseignant, né à Paris (France), le 10 novembre 1968, demeurant à IL-93874 Jérusalem, 25, rue Hakablan (Israël), secrétaire chargé de la coordination en Israël;
 - f) Mademoiselle Teresa Pinto, employée, née à Vila Nova de Famalicão (Portugal), le 21 septembre 1974, demeurant à L-5850 Howald, 5, rue Sangenberg, secrétaire chargée de la coordination au Luxembourg.
- 3.- Monsieur Patrick Arama, préqualifié, est nommé Président Fondateur de l'association.
- 4.- La durée du mandat du Président et du Vice-Président est fixée à cinq ans.
- 5.- L'adresse de l'association est fixée à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
- 6.- La cotisation initiale à verser par les membres est fixée à cinq cents euros (500,- EUR).

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à l'association ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Arama, F. Nigri, T. Pinto, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 janvier 2006, vol. 535, fol. 46, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 février 2006.

J. Seckler.

(015613/231/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

SIFC HOTEL DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.943.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 10 janvier 2006

L'associé unique de SIFC HOTEL DEVELOPMENT, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Herman Boersen et de Richard d'Alessandri, en tant que Gérants, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Mme Diana DiLeo, avec adresse professionnelle au 70, Pine Street, 4th floor, New York, NY 10270, U.S.A., gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer M. Romain Paulus, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer M. Fabrice Coste, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat.

Les Gérants sont désormais:

- Michel van Krimpen,
- Joel Hammer,
- Diana DiLeo,
- Romain Paulus,
- Fabrice Coste.

Luxembourg, le 6 février 2006.

M. van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014959/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

STELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 63.802.

In the year two thousand and five, on the twenty-first of december.
Before Us, Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains.

Were appeared the following:

1) IPOLIS COMMERCIAL LTD, having its registered office in Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Daniel Reding, account manager, with professional address in Bertrange, by virtue of a proxy given in London on the 20th December 2005, owner of three hundred and eight (308) shares of STELA, S.à r.l. (B 63.802), with registered office in L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, incorporated pursuant to a deed of Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem on the 6th day of March 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 455 of the 24th day of June 1998, modified pursuant to an extraordinary General Meeting on may 8th, 2000, published in the Mémorial C, n° 635 dated September 6th, 2000, modified pursuant to a deed of Jean-Joseph Wagner, prenamed on December 21st, 2001, published in the Mémorial C, n° 693 dated may 6th, 2002, modified pursuant to a deed of Paul Bettingen, notary residing in Niederanven dated July 8th, 2003, published in the Mémorial C, n° 867 on August 23rd, 2003,

declares selling her three hundred and eight (308) shares to MONCREST, S.à r.l., with its registered office in L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, incorporated pursuant to a deed of Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains on the twenty-second of November 2005, not yet published in the said Mémorial C,

represented by Daniel Reding, prenamed, by virtue of a proxy, given in London the 20th December 2005, for the price of seventy million eight hundred eighteen thousand one hundred fifty-six Euro (70,818,156.- EUR).

2) UISSAN INVEST S.A., having its registered office in Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Daniel Reding, account manager, with professional address in Bertrange, by virtue of a proxy given in London the 20th December 2005, owner of one hundred and fifteen (115) shares of STELA, S.à r.l., prenamed, declares selling her one hundred and fifteen (115) shares to MONCREST, S.à r.l., prenamed, for the price of twenty-six million four hundred and forty-one thousand eight hundred and forty-four Euro (26,441,844.- EUR).

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholders acting on behalf of the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The transferee will become owner of the sold shares and he will have all rights of their incomes and benefits from this day on.

The transferee will be subrogated in all rights and obligations attached at the sold shares.

The price of the present transfers had been paid up to the assigners before the present deed and not in the presence of the undersigned notary.

Finally, the only shareholder takes the following resolutions:

- 1) He gives his agreement about the preceding transfers.
- 2) He decides to transform the company in an unipersonal company.
- 3) Following the preceding resolution, the single shareholder decides to change the first article of incorporation as follows:

«**Art. 1.** There is formed by those present an unipersonal company with limited liability which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.»

In witness whereof, the undersigned notary, who understands and speaks English, declares that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French version. In case of divergences between the French and the English version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Bertrange.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française:

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1) IPOLIS COMMERCIAL LTD, avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Daniel Reding, expert-comptable, demeurant professionnellement à Bertrange, en vertu d'une procuration signée à Londres le 20 décembre 2005, propriétaire de trois cent huit (308) parts sociales de STELA, S.à r.l. (B 63.802), établie et ayant son siège à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, constituée suivant acte Jean-Joseph Wagner de Sanem en date du 6 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 455 du 24 juin 1998, modifiée suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2000, dont un extrait a été publié au dit Mémorial, numéro 635 du 6 septembre 2000, modifiée suivant acte Jean-Joseph Wagner de Sanem du 21 décembre 2001, publié au dit Mémorial, numéro 693 du 6 mai 2002, modifiée suivant acte Paul Bettingen de Niederanven du 8 juillet 2003, publié au dit Mémorial, numéro 867 du 23 août 2003,

déclare céder à MONCREST, S.à r.l., établie et ayant son siège à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, constituée suivant acte du notaire Roger Arrensdorff de Mondorf-les-Bains en date du 22 novembre 2005, non encore publiée au susdit Mémorial C,

ici représentée par Daniel Reding, susdit, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 20 décembre 2005, ses trois cent huit (308) parts sociales de la Société,

pour le prix de soixante-dix millions huit cent dix-huit mille cent cinquante-six euros (70.818.156,- EUR).

2) UISSAN INVEST S.A., avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Daniel Reding, expert-comptable, demeurant professionnellement à Bertrange, en vertu d'une procuration signée à Londres le 20 décembre 2005, propriétaire de cent quinze (115) parts sociales de la dite STELA, S.à r.l. déclare céder à la susdite société MONCREST, S.à r.l.,

ses cent quinze (115) parts sociales de la Société,

pour le prix de vingt-six millions quatre cent quarante et un mille huit cent quarante-quatre euros (26.441.844,- EUR).

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparantes, représentées comme il est dit ci-avant, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La cessionnaire sera propriétaire des parts sociales lui cédées et elle aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

La cessionnaire sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Le prix des cessions a été payé par la cessionnaire aux cédantes avant la passation des présentes et hors la présence du notaire. Ce dont quittance et titre.

Finalement, l'associée unique prend les résolutions suivantes:

1) Elle donne son agrément en ce qui concerne les cessions de parts visées ci-avant.

2) Elle décide de transformer la société en société unipersonnelle.

3) Suite à la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société unipersonnelle à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Bertrange.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Reding, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 3 janvier 2006, vol. 469, fol. 88, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 24 janvier 2006.

R. Arrensdorff.

(015803/218/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

STELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 63.802.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 24 janvier 2006.

R. Arrensdorff.

(015804/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**COOPERATIVE DES PATRONS-BOUCHERS ET CHARCUTIERS DU BASSIN MINIER,
Société Coopérative.**

Gesellschaftssitz: Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.

H. R. Luxembourg B 7.400.

Im Jahre zweitausendfünf, am 28. Dezember,

traten die Mitglieder der Genossenschaft COOPERATIVE DES PATRONS-BOUCHERS ET CHARCUTIERS DU BASSIN MINIER, gegründet durch Urkunde unter Privatschrift veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial, Nummer 59, vom 23. Juli 1952, mit abgeänderten Satzungen laut Urkunde aufgenommen von Herrn Notar Francis Kessler mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette vom 21. Juni 1983, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C, Nummer 236 vom 21. September 1983, zu einer außerordentlichen Generalversammlung im Sitz der Genossenschaft in Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer, zusammen.

Die Versammlung wird um neunzehn Uhr dreissig durch Herrn Roger Lamborelle, welcher den Vorsitz übernimmt, eröffnet.

Der Vorsitzende bezeichnet zum Sekretär Herrn Michel Dury, Geschäftsführer.

Die Versammlung bestellt zu Stimmzählern die Herren Aly Bettendorf und Eric Morheng.

Die letztgenannten zusammen mit dem Vorsitzenden und dem Sekretär bilden den Verwaltungsvorstand.

Sodann stellt der Vorsitzende unter Zustimmung der Versammlung fest: Am 14. Dezember 2005 um neunzehn Uhr dreissig waren die Mitglieder der Genossenschaft zu einer ersten ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten mit als Tagesordnung die Beschlussfassung über eine Abänderung der Statuten der Genossenschaft.

Laut in Kopie beigefügtem schriftlichen Protokoll dieser ausserordentlichen Generalversammlung vom 14. Dezember 2005 war die laut Statuten für eine Beschlussfähigkeit erforderliche Mindestzahl, d. h. wenigstens die Hälfte der eingeschriebenen Mitglieder, weder anwesend noch vertreten.

Dementsprechend erfolgte die rechtmässige erneute Einladung der Mitglieder und Einberufung der gegenwärtigen ausserordentlichen Generalversammlung mit nachfolgender Tagesordnung: Abänderung der Statuten der Genossenschaft.

Die Einberufung zu dieser Versammlung erfolgte durch Einschreiben, welche an alle Mitglieder gerichtet wurden.

Die anwesenden oder vertretenen Mitglieder sind in der Anwesenheitsliste eingetragen.

Diese Liste, welche von den Mitgliedern und den Vertretern sowie von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes unterzeichnet wurde, bleibt, nebst den Vollmachten, dem gegenwärtigen Protokoll beigefügt, nachdem die Mitglieder des Verwaltungsvorstandes die Liste und Vollmachten ne varietur unterzeichnet haben.

Wie aus der Anwesenheitsliste hervorgeht sind von den gegenwärtig 109 (hundertneun) geführten Mitgliedern der Gesellschaft 14 (vierzehn) Mitglieder anwesend und weitere 8 (acht) durch Vollmacht vertreten. Die Generalversammlung ist befähigt, über die Tagesordnung zu beraten und Beschluss zu fassen.

Aus der beigefügten von den an der Abstimmung teilnehmenden stimmberechtigten Mitgliedern unterschriebenen Aufstellung ergeht, dass 19 (neunzehn) Mitglieder mit insgesamt 56 (sechsfundfünfzig) Stimmen für die vorgeschlagene Statutenänderung stimmten, während 3 (drei) Mitglieder mit 13 (dreizehn) Stimmen sich gegen die vorgeschlagene Änderung der Statuten aussprachen.

Somit ist die laut Satzungen für eine Abänderung der Statuten erforderliche Zweidrittel Mehrheit der Stimmen erreicht und erfüllt.

Nachstehend der Wortlaut der nunmehr angenommenen Abänderung bzw. Ergänzung der bestehenden Statuten:

Art. 2. Wird ergänzt durch einen dritten Abschnitt mit folgendem Wortlaut:

(...) die Verwaltung des Vermögens der Genossenschaft bestehend sowohl in Mobilienwerten, wie zum Beispiel in Beteiligungen in anderen Berufsgenossenschaften oder Gesellschaften mit ähnlichem oder ergänzenden Zweck, oder gegebenenfalls in Immobilien(...).

Esch-sur-Alzette, den 28. Dezember 2005.

Für gleichlautende Kopie

COOPERATIVE DES PATRONS-BOUCHERS DU BASSIN MINIER ESCH-SUR-ALZETTE

M. Dury

Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00939. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(015739/219/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**COOPERATIVE DES PATRONS-BOUCHERS ET CHARCUTIERS DU BASSIN MINIER,
Société Coopérative.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.

R. C. Luxembourg B 7.400.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé, en date du 28 décembre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur Alzette, le 6 février 2006.

F. Kessler.

(015769/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

SERECO RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 43.830.

Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015075/4685/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

**CEREP WATERLOO ROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BOUCHON INVESTMENT, S.à r.l.).
Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 109.674.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

CEREP II, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg register of commerce and commercial companies under number B 107.559 (the «Sole Shareholder»);

in its capacity as Sole Shareholder of BOUCHON INVESTMENT, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.674 and incorporated by a deed drawn up by the notary Joseph Elvinger, pre-named, on 6 July 2005 and whose articles have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») (the «Company»);

The articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since the incorporation of the Company;

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 14 of the Articles and of articles 200-2 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Hubert Janssen, lawyer, residing at Torgny (Belgium), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the Articles by adding at the end of the article 1 «which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies», which shall now read as follows:

«There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.»

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to restate completely article 2 of the Articles relating to the corporate object of the Company, which shall now read as follows:

«The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from BOUCHON INVESTMENT, S.à r.l. into CEREP WATERLOO ROAD, S.à r.l. and subsequently to amend article 4 of the Articles so as to reflect the taken decision, which shall read as follows:

«The Company will have the name CEREP WATERLOO ROAD, S.à r.l.»

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 12 of the Articles relating to the management of the Company by deleting the seventh paragraph of such article, which shall now read as follows:

«The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholder(s) holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager (s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The use of video-conferencing equipment and conference calls shall be allowed provided that each participating Manager being able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.»

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

CEREP II, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social fixé à EUR 12.500,-, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 107.559 (l'«Associé Unique»);

en qualité d'Associé Unique de BOUCHON INVESTMENT, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de EUR 12.500,-, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.674 et constituée en vertu d'un acte reçu le 6 juillet 2005 par le notaire Joseph Elvinger, précité, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») (la «Société»);

Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société,

adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 14 des statuts de la Société et à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

L'Associé Unique est représenté aux présentes par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 1^{er} des Statuts en ajoutant à la fin de cet article «lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle», lequel a désormais la teneur suivante:

«Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.»

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de refondre entièrement l'article 2 des Statuts relatif à l'objet social de la Société, lequel a désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions; ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de BOUCHON INVESTMENT S.à r.l. en CEREP WATERLOO ROAD, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 4 des Statuts afin de refléter la présente décision, lequel a désormais la teneur suivante:

«La Société a comme dénomination CEREP WATERLOO ROAD, S.à r.l.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 12 des Statuts en supprimant le septième paragraphe de cet article, lequel a désormais la teneur suivante:

«La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un quelconque membre du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 13, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

J. Elvinger.

(015811/211/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**CEREP WATERLOO ROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BOUCHON INVESTMENT, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 109.674.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

J. Elvinger.

(015814/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

SIFC DEVELOPMENT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.942.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 10 janvier 2006

L'associé unique de SIFC DEVELOPMENT HOLDING, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Herman Boersen et de Richard d'Alessandri, en tant que Gérants, et ce avec effet immédiat;

- de nommer Mme Diana DiLeo, avec adresse professionnelle au 70, Pine Street, 4th floor, New York, NY 10270, U.S.A., gérant de la société avec effet immédiat;

- de nommer M. Romain Paulus, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat;

- de nommer M. Fabrice Coste, avec adresse professionnelle au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat.

Les Gérants sont désormais:

- Michel van Krimpen,
- Joel Hammer,
- Diana DiLeo,
- Romain Paulus,
- Fabrice Coste.

Luxembourg, le 6 février 2006.

M. van Krimpen
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014960/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

BAYARD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 76.806.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le (...)

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BAYARD HOLDINGS S.A. (la «Société»), tenue extraordinairement il a été décidé comme suit:

- d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, qui pourra engager la société par sa seule signature; la fonction d'Administrateur-Délégué expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2010.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM02049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014963/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

KERMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 40.659.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(015076/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

REC RENEWABLE ENERGY CERTIFICATES S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.120.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 27 janvier 2006 à 11.20 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.
REC RENEWABLE ENERGY CERTIFICATES S.A.
EUROLEX MANAGEMENT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014992/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

WENDRON S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.680.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 12.50 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Cédric Raths, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

WENDRON S.A.
EUROLEX MANAGEMENT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014994/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES EUROPEENS (SOPALE), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 18.795.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02218, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(015078/1026/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

PRIMMO INVEST S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.816.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 11.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.
PRIMMO INVEST S.A.
EUROLEX MANAGEMENT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014995/1084/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

IDF HOLDINGS PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 447.760,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.702.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Gérants a changé comme suit:

- Gérant A - Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-1449 Luxembourg;
- Gérant B - Cédric Rathes, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.
IDF HOLDINGS PROPERTY, S.à r.l.
M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014997/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

LAGANAS SECURITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 108.975.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 9.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse du Gérant a changé comme suit:

- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.
LAGANAS SECURITIES, S.à r.l.
LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014998/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 71.825,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.691.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 7.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse du Gérant a changé comme suit:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.
BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l.
EUROLEX MANAGEMENT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014999/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

RPG STRUCTURED FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.107.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 11.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse du Gérant a changé comme suit:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

RPG STRUCTURED FINANCE, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015001/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

GENPASA ENVIRONMENTAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.510.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 7.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse du Gérant a changé comme suit:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

GENPASA ENVIRONMENTAL HOLDINGS, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015005/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

LEGAT D'AFFAIRES S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.860.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 9.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

LEGAT D'AFFAIRES S.A.
MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015007/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

MOBIUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.738.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 10.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

MOBIUS HOLDING S.A.
ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015008/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

FINGI S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 131.935,13.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.991.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 8.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Administrateurs a changé comme suit:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

FINGI S.A.
EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015013/1084/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EURO PHYTO SANTE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.195.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 8.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

EURO PHYTO SANTE LUXEMBOURG S.A.

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015009/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

FINANCIERE CEVIC IMMO S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.588.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 8.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2349 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

FINANCIERE CEVIC IMMO S.A.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015011/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

GIOCHI PREZIOSI LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.180.

—
Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015094//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

OASIS FINANCE S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 31.000,-
 Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
 R. C. Luxembourg B 109.551.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
 le 27 janvier 2006 à 10.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

OASIS FINANCE S.A.

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015014/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

J&J S.A., Société Anonyme.
 Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
 R. C. Luxembourg B 79.460.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Riccardo Moraldi, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

- Le siège social de la société est transféré au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015030/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ADAMS HOLDING S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 31.000,-
 Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
 R. C. Luxembourg B 91.879.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
 le 27 janvier 2006 à 7.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.
ADAMS HOLDING S.A.
ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015015/1084/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ONYXOR SOUTH AMERICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.862.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 10.50 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Administrateurs et du Commissaire a changé comme suit:

Administrateurs:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

ONYXOR SOUTH AMERICA HOLDING S.A.
LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015018/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

CEREP II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.559.

In the year two thousand and five, on the nineteenth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CEREP II, S.à r.l. a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 107.559 (the «Company»).

The Company was incorporated pursuant to a deed of the Luxembourg notary Maître Joseph Elvinger dated 13 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 888 of 13 September 2005, p. 42588.

The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company (the «Articles»).

The Meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders represented and the number of shares held are shown on an attendance list. That list and the proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here appended to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the two hundred and fifty (250) shares representing the whole unit capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To set the financial year of the Company from the first day of July to the last day of June of each year and, as to reflect the taken decision, to amend article 16.1 of the articles of association of the Company, which shall read as follows: «The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.»

2. To resolve following to the previous resolution to set the duration of the first financial year from 13 April 2005 (date of incorporation) to 30 June 2006.

3. Miscellaneous.

After approval of the foregoing, the shareholders took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to set the financial year of the Company from the first day of July to the last day of June of each year and, as to reflect the taken decision, to amend article 16.1 of the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.»

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to following to the previous resolution to set the duration of the first financial year from 13 April 2005 to 30 June 2006.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'année deux mille cinq, le dix-neuvième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société à responsabilité limitée CEREP II, S.à r.l., ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 107.559 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg, du 13 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 888 du 13 septembre 2005, p. 42588.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les deux cent cinquante (250) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda:

(1) Fixer l'année sociale de la société du premier jour de juillet au dernier jour de juin de chaque année et, afin de refléter la décision prise, de modifier l'article 16.1 des statuts de la Société qui se lira comme suit:

«L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.»

(2) Décision suite à la précédente résolution de fixer la durée du premier exercice social du 13 avril 2005 (date de constitution) au 30 juin 2006.

(3) Divers.

Après délibération, les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de fixer l'année sociale de la société du premier jour de juillet au dernier jour de juin de chaque année et, afin de refléter la décision prise, de modifier l'article 16.1 des statuts de la Société qui se lira comme suit:

«L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide suite à la précédente résolution de fixer la durée du premier exercice social du 13 avril 2005 (date de constitution) au 30 juin 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte. Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 151S, fol. 54, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

J. Elvinger.

(015815/211/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

S.P.I. LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 82.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.138.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg, le 27 janvier 2006 à 12.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'adresse des Gérants a changé comme suit:

- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

S.P.I. LUX I, S.à r.l.

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015020/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

CEREP II FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 107.558.

In the year two thousand and five, on the nineteenth day of December.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Has appeared CEREP II, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 107.559 (the «Sole Shareholder»), hereby represented by Hubert Janssen jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the Sole Shareholder of CEREP II FINANCE, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 107.558. and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up by the undersigned notary on 13 April 2005, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 888 of 13 September 2005, page 42597 (the «Company»).

The Sole Shareholder is currently holding all the two hundred and fifty (250) existing shares representing the entire share capital of the Company.

The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company (the «Articles»).

Hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 14 of the Articles:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to set the financial year of the Company from the first day of July to the last day of June of each year and, as to reflect the taken decision, to amend article 16.1 of the Articles of the Company, which shall read as follows:

«The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.»

Second resolution

The Sole Shareholder resolves following to the previous resolution to set the duration of the first financial year from 13 April 2005 (date of incorporation) to 30 June 2006.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu CEREP II FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 107.559 (l'«Associé Unique»), ici dûment représentée par Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'Associé Unique, agissant comme Associé Unique de CEREP II FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 107.558 et constituée sous le droit luxembourgeois par un acte notarié en date du 13 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 888 du 13 septembre 2005, p. 42597 (la «Société»).

L'Associé unique détenait actuellement toutes les 250 (deux cent cinquante) parts sociales existantes représentant l'entière du capital social de la Société.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société (les «Statuts»).

Adopte les résolutions suivantes conformément à l'article 14 des statuts de la Société:

Première résolution

L'Associé Unique décide de fixer l'année sociale de la Société du premier jour de juillet au dernier jour de juin de chaque année et afin de refléter la décision prise, de modifier l'article 16.1 des statuts de la Société, lequel sera désormais libellé comme suit:

«L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide suite à la résolution précédente de fixer la durée de la première année sociale du 13 avril 2005 (date de constitution) au 30 juin 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 151S, fol. 54, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

J. Elvinger.

(015817/211/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

S.I.P.E.F. 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.200,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.015.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg, le 27 janvier 2006 à 13.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Gérants a changé comme suit:

- Matthijs Bogers, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

S.I.P.E.F. 1, S.à r.l.

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015024/1084/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

MA.LO S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.175.015,31.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 48.326.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 27 janvier 2006 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l'adresse des Administrateurs a changé comme suit:

- ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

MA.LO S.A.

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015026/1084/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

REDINGTON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 99.194.

—
Extrait de la résolution de la gérante prise le 3 février 2006

Il résulte d'une résolution de la gérante prise le 3 février 2006 que le siège social de la Société est transféré du 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 1^{er} février 2006.

La gérante de la Société, Séverine Michel, a changé son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015065//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EVERFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 21.111.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour EVERFIN HOLDING S.A.

Signature

(015166/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

WHITE (S.à r.l.) SICAR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 111.070.

—
Extrait des résolutions des gérants en date du 7 novembre 2005

Il est décidé de nommer, avec effet au 8 novembre 2005, comme réviseur indépendant:
KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014916/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

AD TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.189.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 16 novembre 2005:

01 L'intégralité du capital social est représenté.

02 L'assemblée Générale décide de transférer le siège social de 3, route de Holzem, L-8232 Mamer au 96, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

W. Müsch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014933//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

MARVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.650.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN01066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARVEL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(015016/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

**GP EXPANSION, Société à responsabilité limitée,
(anc. EUROTOS EXPANSION S.A., Société Anonyme).**

Siège social: Roeser.
R. C. Luxembourg B 70.977.

—
L'an deux mille six, le vingt janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROTOS EXPANSION S.A. avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle «Le 2000», route de Bettembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 70.977, constituée originellement sous la dénomination sociale de EUROPNEUS EXPANSION S.A. SOPARFI, suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 779 du 20 octobre 1999,

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date 12 février 2001, publié au Mémorial C numéro 793 du 21 septembre 2001, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en EUROTOS EXPANSION S.A.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sébastien Faizand, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Philippe Schmit, gérant de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Patrice Grillo, administrateur de société, demeurant à Saulxures Lès Nancy, (France).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Renonciation aux délais et formalités de convocation.
- 2.- Acceptation des démissions de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.
- 3.- Changement de la forme légale de la société d'une «société anonyme» en «société à responsabilité limitée».
- 4.- Changement de la dénomination sociale en GP EXPANSION.
- 5.- Refonte complète des statuts.
- 6.- Nominations statutaires.
- 7.- Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence est contrôlée et signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que les actionnaires ont renoncé aux délais et formalités de convocation.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et leur accorde décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'en date de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide:

- de changer la forme légale de la société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée;
- de changer la dénomination sociale en GP EXPANSION;
- de transformer les 3.500 actions en 100 parts sociales d'une valeur nominale de trois cent cinquante euros (350,- EUR) chacune.

Par cette transformation de la société anonyme en société à responsabilité limitée, aucune nouvelle société n'est créée; la société à responsabilité limitée est la continuation de la société anonyme telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que dans le passif de cette société.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts afin de leur donner la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

1.1. Il existe une société à responsabilité limitée, régie par les lois luxembourgeoises, et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2. La dénomination de la Société est GP EXPANSION.

Art. 2. Siège social

Le siège social est établi dans la commune de Roeser (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré dans les limites de la commune du siège social par simple décision du conseil de gérance (le Conseil).

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 3. Objet social

La société a pour objet la vente de pièces détachées, la vente, la réparation et le montage de tous types de pneumatiques et plus généralement tous accessoires liés aux véhicules à moteurs et sans moteurs.

Elle a en outre pour objet la communication et le marketing ainsi que le conseil en publicité, l'organisation de campagnes publicitaires, les créations publicitaires, la gestion de budgets publicitaires.

Elle peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement, tant sur le marché national qu'international.

Elle peut prendre des participations directes ou indirectes dans le capital de toute société commerciale, industrielle, ou immobilière au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Art. 4. Durée

4.1. La durée de la Société est illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de trois cent cinquante euros (35,- EUR) chacune

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Les parts sociales sont librement transmissibles par l'associé unique à des tiers.

6.2. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. La cession à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément des associés.

III. Gestion

Art. 7. Gestion

La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits, nommés par l'assemblée des associés, qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

En tant que simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 8. Représentation

La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature d'un gérant.

IV. Assemblée Générale des Associés

Art. 9. Pouvoirs et droits de vote

9.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

9.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

9.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 10. Forme - Quorum - Majorité

10.1. Les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

10.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes Annuels - Affectation des Bénéfices

Art. 11. Exercice social

11.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

11.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

11.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 12. Affectation des bénéfices

12.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

12.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 13. Dissolution - Liquidation

13.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

13.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 14. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Cinquième résolution

L'assemblée constate que les cent (100) parts sociales représentatives du capital social sont détenues comme suit:

1.- Monsieur Patrice Grillo, administrateur de sociétés, né à Nancy, (France), le 3 septembre 1963, demeurant à F-54420 Saulxures Lès Nancy, 23, rue des Sables, (France), quatre-vingt-dix-huit parts sociales	98
2.- Madame Murielle Masseboeuf, épouse Grillo, employée privée, née à Clermont-Ferrand, (France), le 13 novembre 1967, demeurant à F-54420 Saulxures Lès Nancy, 23, rue des Sables, (France), une part sociale	1
3.- Monsieur Guerino Grillo, retraité, né à Jeandelaincourt, (France), le 14 août 1934, demeurant à F-54114 Jeandelaincourt, 2, route d'Arraye, (France), une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer, pour une durée illimitée, Monsieur Patrice Grillo, administrateur de sociétés, demeurant à F-54420 Saulxures Lès Nancy, 23, rue des Sables, (France), comme gérant, avec tous pouvoirs d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Faizand, P. Grillo, Ph. Schmit, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} février 2006, vol. 535, fol. 56, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 février 2006.

J. Seckler.

(015624/231/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

PETROLEUM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 72, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 81.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 2 février 2006, réf. DSO-BN00033, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 février 2006.

Signature.

(015023/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

KABLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 891.275,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 109.344.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'un conseil de gérance tenu le 3 février 2006 que le siège social de la Société est transféré du 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet au 1^{er} février 2006.

La gérante de la Société, Séverine Michel, a changé son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02352. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015063//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

PROMOTIONS ET PARTICIPATIONS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 84.453.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(015032/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BRISEIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 57.317.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(015034/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BOCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 12.022.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015035/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ProLogis UK LXIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.306.

Le bilan des résultats au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(015036//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ProLogis UK LXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.239.

Le bilan des résultats au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(015037//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ProLogis UK LXVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.305.

Le bilan des résultats au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(015039//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

THOVI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 16, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 84.131.

Le bilan au 31 décembre 2004, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00421, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(015046//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BREVACO SUCC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 16, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 27.026.

Le bilan au 31 décembre 2004, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00414, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(015048//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

MIBOMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1529 Luxembourg, 25, rue Raoul Follereau.
R. C. Luxembourg B 82.804.

Le bilan au 31 décembre 2004, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00412, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(015050//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

OLD RISE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.046.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015096//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ROYAL CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.760.

Le bilan au 31 décembre 2004, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

(015052//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ROCKENBROD AGENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.232.

Le bilan au 31 décembre 2004, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

(015055//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 31, rue Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 79.199.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

(015057//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

IMMOBILIERE PASTORET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4945 Bascharage, 20A, rue de Schouweiler.
R. C. Luxembourg B 38.395.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

(015060//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BREDERODE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 99.271.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le mardi 13 décembre 2005

L'Assemblée accepte la démission de Madame Iweins d'Eckhoutte Johanne Suzanne Emmanuelle Marie, gérante et nomme en qualité de nouveau gérant, Monsieur Van Der Mersch Axel, qui accepte.

G. Cotton / J. Reckinger
Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015101/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

FIRE AND ICE INVESTMENTS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.235.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015092/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

FIRE AND ICE INVESTMENTS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.235.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015100/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

LENA ADVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 64.791.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015103/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

LENA ADVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 64.791.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015108/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

GREENFIELD MANUFACTURING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 60.969.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015064/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

GREENFIELD MANUFACTURING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 60.969.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015068/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

42283

TARC LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 94.556.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'un conseil de gérance tenu le 6 février 2006, que le siège social de la Société est transféré du 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet au 6 février 2006.

La gérante de la Société, Séverine Michel, a changé son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

S. Michel
Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015067//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

CART LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 94.601.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'un conseil de gérance tenu le 3 février 2006, que le siège social de la Société est transféré du 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet au 1^{er} février 2006.

La gérante de la Société, Séverine Michel, a changé son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

S. Michel
Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015073//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ORCA SHIPPING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
R. C. Luxembourg B 71.455.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 février 2006.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.
Signature

(015109/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

COMIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 23.568.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour COMIFIN S.A.
Signature

(015168/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.888.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015074/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

MODELS UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.888.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015079/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

MITTAL STEEL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.343.

Extrait des résolutions du conseil d'administration adoptées le 7 décembre 2005

Le conseil d'administration de la société a mis fin à la délégation de gestion journalière des personnes suivantes: M. Gerhard Renz, M. Pierre Frentzel, M. Claude Bordes, M. Bernd Webersinke, M. Gregor Münstermann, M. Jerry Gorman, Dr. Olaf-Roman Baron von Engelhardt, M. Augustine Kochuparampil, M. Davinder-Kumar Chugh.

La gestion journalière ne fait par conséquent plus l'objet d'une délégation.

Le mandat de l'administrateur M. Pierre Frentzel est venu à échéance à l'assemblée annuelle tenue en 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MITTAL STEEL EUROPE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015077/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EUROCONEX LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

Signature.

(015111/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

LUX-ALIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 3, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 51.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

POUR LUX-ALIMENT S.A.

Signature

(015194//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

LEAR FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R. C. Luxembourg B 97.806.

—
EXTRAIT

Il apparaît qu'un des gérants de la Société a changé d'adresse. Son adresse est désormais la suivante:
- Monsieur Robert Hooper, Gérant A, réside désormais au 2, rue Jacques Daguerra, F-92500 Rueil-Malmaison, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Pour LEAR FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG), GmbH

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06681. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(015082/1005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

NETCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.796.

—
Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 3 février 2006, il a été résolu ce qui suit:

1. De réélire MM. Lars-Johan Jarnheimer, Håkan Zadler, ainsi que Francesco D'Angelo comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. D'élire M. Gilles Wecker, demeurant au 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on February 3rd, 2006 it has been resolved the following:

1. To re-elect Messrs. Lars-Johan Jarnheimer, Håkan Zadler, as well as Francesco D'Angelo as directors of the board until the next annual general meeting.

2. To elect Mr Gilles Wecker, residing at 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, as statutory auditor of the company until the next annual general meeting, in replacement of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02024. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(015091/1369/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

ESSENCE TRADEMARKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 102.319.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015102//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

SOUTHSALITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte.

R. C. Luxembourg B 101.778.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015105//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

CALEDONIAN INTERNATIONAL INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 104.862.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

Signature.

(015106//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

RURAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 101.304.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

Signature.

(015107//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

INTERFINANCE FOR DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.111.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015112/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EURO FLOR INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 50.495.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015120/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EURO FLOR INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 50.495.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015122/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EURO FLOR INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 50.495.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015124/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

FIRE AND ICE INVESTMENTS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.235.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(015118/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

WPP LUXEMBOURG BETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 79.015.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(015221/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

WPP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 68.213.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(015222/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

BAFFIN BAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 111.214.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(015223/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

DASSIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 94.607.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, de celui rectificatif déjà déposé au R.C.S. B 94.607 N° L050035969.4 le 4 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

DASSIA S.A.

M.-F. Ries-Bonani / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(015415//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 106.206.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(015224/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

VITALYS ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la liberté.
R. C. Luxembourg B 99.363.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BN02672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015283//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

SUPERBOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.182.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015289/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

SPERIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 78.659.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015290/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

SPERIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 78.659.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015293/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.
